

Ce rapport présente une série de résultats relatifs aux caractéristiques environnementales, sociales et de gouvernance (ESG) du fonds. Ces dimensions sont analysées selon les thèmes et critères suivants :

3 piliers	10 thèmes	35 critères dont :
Environnement	Changement climatique	Emissions carbonées, vulnérabilité au changement climatique, empreinte carbone des produits
	Ressources naturelles	Stress hydrique, matières premières, biodiversité
	Pollution et déchets	Emission toxique et déchet, déchets électroniques, déchets d'emballage
	Opportunités environnementales	Bâtiments verts, technologie verte, énergie renouvelable
Social	Capital humain	Santé et sûreté au travail, gestion du travail, développement du capital humain
	Responsabilité des produits	Qualité et sûreté des produits, sécurité des données, investissement responsable
	Opposition des parties prenantes	Approvisionnement controversé
Gouvernance	Opportunités sociales	Accès aux services de communication, accès aux services de santé, accès aux services de la finance
	Gouvernance d'entreprise	Conseil d'administration, rémunération, structure, comptabilité
	Comportement des entreprises	Ethique des affaires, corruption et instabilité, transparence fiscale

### INDICATEURS

Afin d'évaluer chacune des composantes indépendamment, les notations issues de la recherche MSCI sont utilisées. La performance générale est appréciée grâce aux notes globales, pondérées et ajustées. Les notes ajustées permettent de comparer différents secteurs entre eux. L'impact carbone est également calculé à partir de données fournies par MSCI.

### APPROCHE ESG Amélioration de note

Ce filtre permet de sélectionner tous les acteurs de l'univers d'investissement. Toutefois le score ESG du portefeuille devra à tout moment être supérieur au score ESG de l'univers d'investissement après élimination des 20% de plus mauvaises valeurs en ESG. La sélectivité sera réalisée en poids de l'actif. L'indice de couverture du portefeuille doit être de 90% minimum pour le score ESG et l'indicateur d'impact environnemental. Concernant l'indicateur d'impact de gouvernance le taux de couverture s'établit à 70%. Concernant ces indicateurs d'impact, le portefeuille doit surperformer son benchmark / univers sans le retraitement des 20% plus mauvaises notes. A l'image des autres approches ISR, 90% des fonds détenus par un fonds doivent avoir le label ISR.

### INDICE DE REFERENCE

Bloomberg Barclays Capital Euro Aggregate Corporate (coupons nets réinvestis)

### Couverture par un score ESG \*

29/12/2023	Portefeuille	Indice
	95,9%	96,8%

\* En pourcentage de l'actif net, hors liquidités

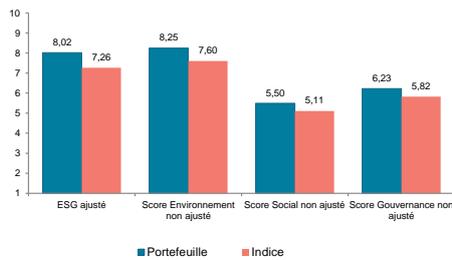
### Intensité carbone \* (en tonnes de CO2 par million de dollars US de revenus)

29/12/2023	Portefeuille	Indice	Relatif
Total	70,0	98,2	-28,1

\* y compris souverains

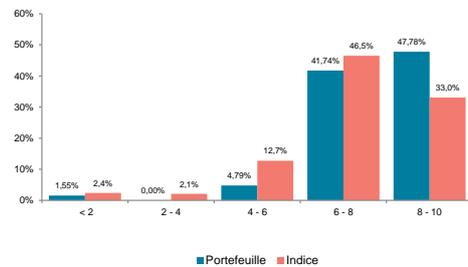
Source : BRS & MSCI au 29/12/2023

### Scores ESG



Source : BRS & MSCI au 29/12/2023

### Répartition par score ESG (rebasé à 100)



Source : BRS & MSCI au 29/12/2023

### Top 10 émetteurs : score ESG

Emetteur	Poids	Score
BPCE SA	2,54%	8,3
BNP PARIBAS SA	2,33%	7,9
TENNET HOLDING BV	2,09%	8,2
BANCO SANTANDER SA	2,07%	7,9
ING GROEP NV	2,07%	7,9
VOLKSWAGEN INTERNATIONAL FINANCE NV	1,62%	1,6
TRANSURBAN FINANCE COMPANY PTY LTD	1,59%	10,0
INTESA SANPAOLO SPA	1,56%	8,1
TELIA COMPANY AB	1,50%	10,0
SOCIETE GENERALE SA	1,44%	7,9
<b>Total</b>	<b>18,80%</b>	

Source : BRS & MSCI au 29/12/2023

### Bottom 10 émetteurs : score ESG

Emetteur	Poids	Score
VOLKSWAGEN INTERNATIONAL FINANCE NV	1,62%	1,6
MEDTRONIC GLOBAL HOLDINGS SCA	0,52%	4,6
UNIQA INSURANCE GROUP AG	0,73%	4,8
RCI BANQUE SA	0,41%	5,3
TOYOTA FINANCE AUSTRALIA LTD	1,01%	5,9
ALD SA	1,30%	5,9
JPMORGAN CHASE & CO	0,41%	6,0
PROLOGIS INTERNATIONAL FUNDING II SA	0,62%	6,0
BANK OF AMERICA CORP	1,11%	6,2
ELECTRICITE DE FRANCE SA	0,56%	6,2
<b>Total</b>	<b>8,30%</b>	

Source : BRS & MSCI au 29/12/2023

29/09/2023	Portefeuille	Indice
	96,1%	96,6%

29/09/2023	Portefeuille	Indice	Relatif
Total	66,8	100,4	-33,6

### Evolution du score ESG relatif



Source : BRS & MSCI au 29/12/2023

### Répartition des notations ESG



Source : BRS & MSCI au 29/12/2023

### Top 10 émetteurs : intensité carbone

Emetteur	Poids	Intensité carbone
BOOKING HOLDINGS INC	0,92%	0,1
CAIXABANK SA	1,24%	0,2
DNB BANK ASA	0,55%	0,2
ABN AMRO BANK NV	0,41%	0,5
ING GROEP NV	1,96%	0,5
NORDEA BANK ABP	0,48%	0,5
ALD SA	1,24%	0,6
ASSICURAZIONI GENERALI SPA	0,57%	0,6
CREDIT AGRICOLE ASSURANCES SA	0,95%	0,6
CREDIT AGRICOLE SA	1,13%	0,6
<b>Total</b>	<b>9,45%</b>	

Source : BRS & MSCI au 29/12/2023

### Bottom 10 émetteurs : intensité carbone

Emetteur	Poids	Intensité carbone
ESB FINANCE DAC	0,30%	1 551,2
VEOLIA ENVIRONNEMENT SA	0,33%	734,1
CADENT FINANCE PLC	0,66%	489,9
IMERYS S.A.	0,50%	466,1
EDP - ENERGIAS DE PORTUGAL SA	0,91%	448,0
EDP FINANCE BV	1,22%	448,0
SUEZ SA (FR)	0,47%	444,3
MONDIFINANCE PLC	0,41%	430,6
SSE PLC	0,66%	422,2
ENEL FINANCE INTERNATIONAL NV	0,49%	394,3
<b>Total</b>	<b>5,95%</b>	

Source : BRS & MSCI au 29/12/2023

### Information importante

Ce document est établi par Abelle Asset Management, société de gestion de portefeuille de droit français agréée par l'Autorité des Marchés Financiers (AMF) sous le n° GP 97-114. Société Anonyme à Directoire et Conseil de Surveillance au capital de 18.608.050 euros, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Paris sous le numéro 335 133 229. Il contient des éléments d'information et des données chiffrées qu'Abelle Asset Management considère comme fondées ou exactes au jour de leur établissement. Pour ceux de ces éléments qui proviennent de sources d'information externes, leur exactitude ne saurait être garantie. Ce document est exclusivement conçu à des fins d'information. Il ne saurait être assimilé à une activité de démarchage, à une quelconque offre de valeur mobilière ou instrument financier que ce soit ou de recommandation d'en acheter ou d'en vendre. La distribution et l'offre d'actions ou de parts de l'OPC cité peuvent être limitées ou interdites par la loi dans certaines juridictions. Ce document ne donne aucune assurance de l'adéquation de l'OPC à la situation financière, au profil de risque, à l'expérience ou aux objectifs de l'investisseur. Avant d'investir dans ce fonds, l'investisseur doit procéder à sa propre analyse en s'appuyant sur les conseils de son choix. Abelle Asset Management décline toute responsabilité quant à d'éventuels dommages ou pertes résultant de l'utilisation en tout ou partie des éléments figurant dans ce document. Le prospectus, le DICI, ainsi que les derniers états financiers disponibles, sont à la disposition du public sur simple demande, auprès d'Abelle Asset Management. Ce document ne peut être reproduit sous quelque forme que ce soit ou transmis à une autre personne que celle à qui il est adressé. Le 22 novembre 2021, Aviva Investors France change de nom et devient Abelle Asset Management. Ce changement de dénomination sociale s'inscrit dans le cadre de l'intégration des entités du Groupe Aviva à Aéma Groupe à la suite de la cession des activités françaises du Groupe Aviva plc à Aéma Groupe en date du 30 septembre 2021. Abelle Asset Management n'appartient plus au groupe Aviva plc, elle ne saurait être tenue responsable des publications effectuées par Aviva plc et ses filiales sur le territoire français.

